



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E47796

VALABLE JUSQU'AU 22/07/2026

ÉDITÉ LE 06/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1940
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 31/03/2007
120 280

Raison sociale : CAU

16 RUE DE PASQUIS
BP 594
03100 MONTLUCON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTLUCON 1957B00090

Téléphone : 04 70 28 11 32
Portable :

Fax : 04 70 28 44 60

Siret : 915 750 905 00035

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6328750

Site Internet :

E-mail : contact@cau03.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 030194Z / 1247000 / 001 289522

Responsabilité légale :

BRILAC (901 440 255) / LACQUEMANNE LUDOVIC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 030194Z / 1247000 / 001 289522

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/07/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	23/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/07/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	23/07/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/07/2024
o Ventilation mécanique	23/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.